

Déclarations (N) sur 4 semaines jusqu'au 17. 8. 2007 et incidence par 1000 consultations (N/10³)
Enquête facultative auprès de médecins praticiens (généralistes, internistes et pédiatres)

Semaine	30		31		32		33		Moyenne de 4 semaines	
Thème	N	N/10 ³	N	N/10 ³	N	N/10 ³	N	N/10 ³	N	N/10 ³
Suspicion de grippe	3	0.3	3	0.4	1	0.1	1	0.1	2	0.2
Rougeole	2	0.2	1	0.1	1	0.1	1	0.1	1.3	0.1
Rubéole	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Oreillons	0	0	1	0.1	0	0	0	0	0.3	0
Coqueluche	2	0.2	1	0.1	0	0	0	0	0.8	0.1
Otite moyenne	43	4.1	14	1.7	25	2.2	16	1.4	24.5	2.4
Pneumonie	18	1.7	5	0.6	11	1	8	0.7	10.5	1
Gastroentérite aiguë	28	2.7	25	3.1	37	3.3	46	4	34	3.3
Médecins déclarants	118		112		128		131		122.3	

Données provisoires

Déclarations Sentinella La coqueluche, en 2006

Les cas cliniques de coqueluche sont enregistrés dans le système suisse de déclaration Sentinella depuis juin 1991. En 2006, 117 cas cliniques au total ont été déclarés. Parmi ces derniers, 78 remplissaient la définition de cas, c'est-à-dire une toux depuis au moins 14 jours, accompagnée de quintes de toux, de «reprise» inspiratoire ou de vomissements post-tussifs. 16% (19/117) des cas déclarés avaient eu, sur la base de données anamnestiques,

un contact avec un autre cas de coqueluche. Pour 11 (58%) d'entre eux, il y a eu un contact au sein de la famille, pour 5 (26%), à l'école, pour 2 (11%), à la crèche et pour 1 (5%), dans le voisinage. Cela correspond à la situation des années précédentes. Entre 1994 et 2006, 52% (659/1265) des contacts ont eu lieu au sein de la famille, 24% (303) à l'école, 2% (21) sur le lieu de travail et 22% (282) à d'autres endroits (figure 1).

A l'échelle mondiale, la coqueluche survient par cycles épidémiques de 2 à 5 ans. On retrouve une telle situation aussi en Suisse, pendant la période 1943-1977, au cours de laquelle la coqueluche était soumise à déclaration obligatoire. Toutefois, depuis l'introduction en 1991 de la surveillance par le système Sentinella, une seule épidémie est survenue à ce jour en 1994/95 (figure 2). Depuis lors, le nombre de cas déclarés annuellement est en régression et se montait, en 2006, à 0.02 cas pour 100 consultations médicales.

Depuis 1994, il est recommandé aux médecins Sentinella de faire procéder à la recherche de *Bordetella pertussis* par PCR (polymerase chain reaction) au niveau des frottis nasopharyngés pour confirmation du diagnostic clinique de la coqueluche. L'OFSP prend en charge les frais de la confirmation du diagnostic de coqueluche par PCR à l'Universitäts-Kinderspital des deux Bâle. Depuis l'introduction de cette offre, 80% des cas déclarés ont été testés en moyenne. En 2006, la recherche de l'agent pathogène a été effectuée dans 95 des 117 (82%) cas déclarés; la présence de *B. pertussis* a été confirmée dans 22 cas (23%) (figure 2).

En 2006, 31% (36/117) des patients étaient des personnes âgées de 20 ans et plus, 41% (48/117) des enfants et des jeunes entre 5 et 19 ans, et 28% (33/117) des per-

Figure 1
Fréquence des sources d'exposition par classe d'âges (1994-2006)

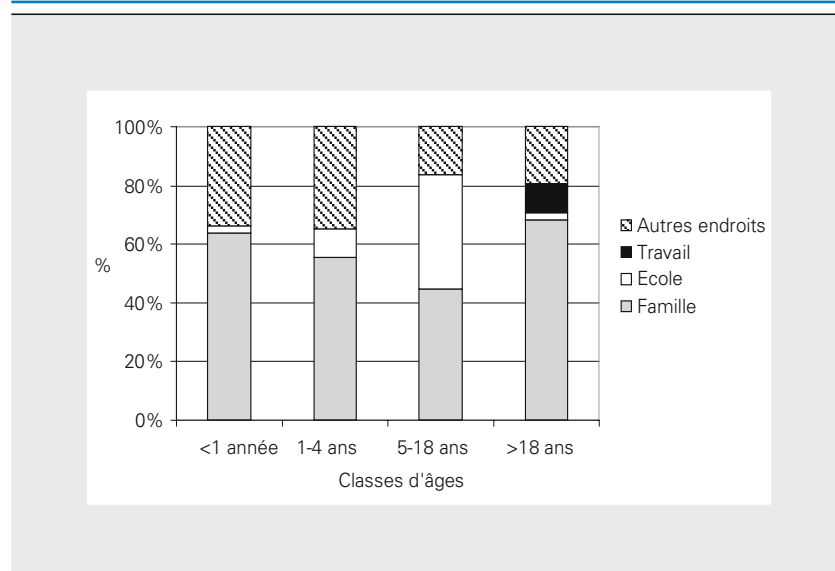
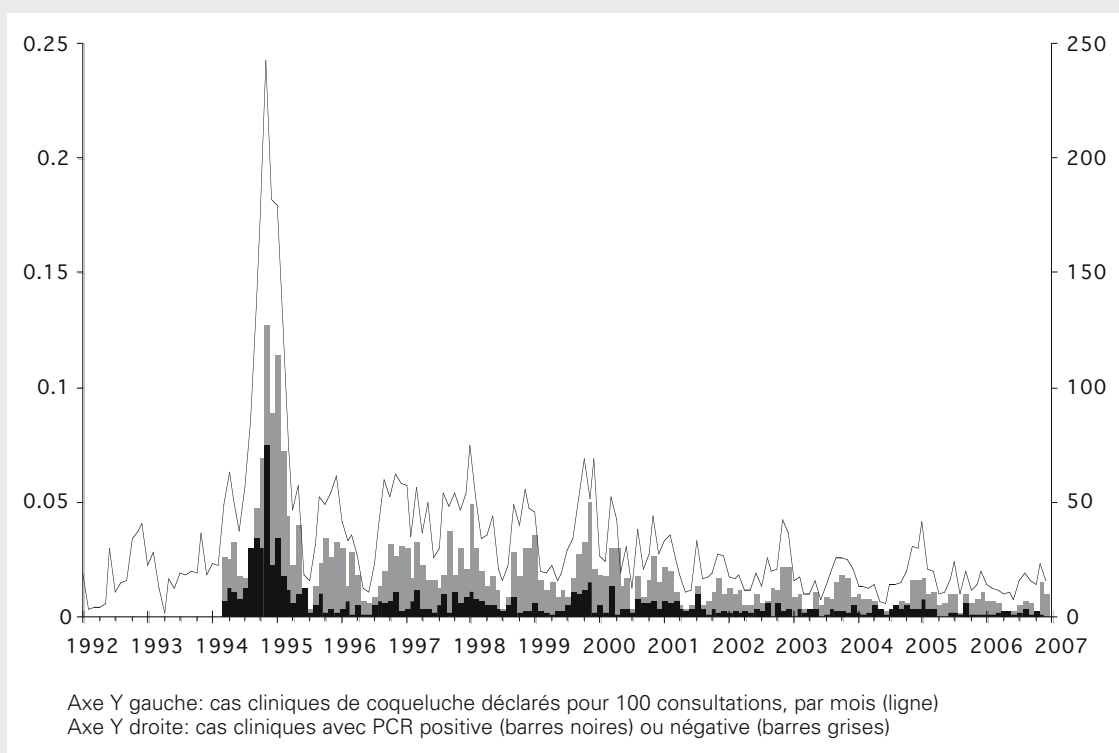


Figure 2
Cas cliniques de coqueluche déclarés et recherche par PCR de *Bordetella pertussis* dans les frottis nasopharyngés (1992-2006)



sonnes malades étaient des nourrissons et des petits enfants (0-4 ans). Deux nourrissons, âgés de 2 et 4 mois, ont été hospitalisés. Ces deux nourrissons étaient vaccinés, chacun avec une dose. Le plan de vaccination de routine de l'OFSP re-

commande la vaccination de tous les enfants, c'est-à-dire une dose de DTPaHibIPV à l'âge de 2, 4 et 6 mois pour la primovaccination, suivie d'un rappel à l'âge de 15-24 mois et d'un rappel avec DTPaIPV à l'âge de 4-7 ans. En 2006, 34%

(20/59) des cas déclarés avec statut vaccinal connu, étaient des personnes âgées entre 6 mois et 19 ans, qui n'étaient pas vaccinées, alors que, selon les recommandations, elles auraient dû avoir déjà reçu 3 doses (tab. 1). Le maintien d'une couverture vaccinale élevée demeure un élément essentiel de la lutte contre cette maladie. ■

Tableau 1
Statut vaccinal des cas de coqueluche enregistrés en 2006 dans le système Sentinella

Age (années)	Statut vaccinal connu							Statut vaccinal inconnu	Total
	Carnet de vaccination/ Dossier médical			Données anamnestiques					
	Vacciné		Non vacciné	Vacciné			Non vacciné		
	≥ 3	1-2		≥ 3	1-2	?*			
0-2 mois	0	0	0	0	1	0	2	0	3
3-6 mois	0	1	1	0	1	1	1	1	6
7-11 mois	1	0	0	1	0	0	1	0	3
1-4	12	0	6	0	0	1	2	0	21
5-9	5	0	4	0	0	1	4	0	14
10-14	7	0	2	1	0	5	0	0	15
15-19	10	1	1	1	0	5	0	1	19
≥20	2	0	1	0	0	5	8	20	36
Total	37	2	15	3	2	18	18	22	117

*Vacciné, nombre de doses inconnu

Office fédéral de la santé publique
Unité de direction Santé publique
Division Maladies transmissibles
Téléphone 031 323 87 06